



# CONSEIL MUNICIPAL

- 1 -

Compte rendu de séance du 22 Septembre 2017

**Date de la convocation** : 18 Septembre 2017 - Séance ordinaire : séance ouverte à 19 h 35, levée à 20 h 52  
L'an deux mille dix-sept, le quinze Septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Mme Anne BRACCO, Maire.

**Présents** : Mme BRACCO Anne, Maire, Mmes : DUTHEIL Cécile, FERRU Nathalie, LABAUME Sylvaine, THOMAS Sylvie, MM : AIMÉ Patrick, BOUQUET Ludovic, BRUÈRE Louis-Vincent, DAGE Daniel, DEROSIER Laurent, JOLY Didier, LANGE Jean-Jacques, MORIN Laurent, PATRIER Jacques, SEIGNEURY Stéphane

**Absent excusé** : M. BRUÈRE Louis-Vincent

Invitée : Mme MARCHET Corinne

## Nombre de conseillers

En exercice	15
Présents	14
Pouvoir	0
Votants	14

## DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

⇒ Mme THOMAS Sylvie a été élue secrétaire de séance.

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU ET PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE du 15 Septembre 2017

⇒ Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu et le procès-verbal de la séance du 15 Septembre 2017.

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame LABAUME et Messieurs DEROSIER, AIMÉ, DAGE, BOUQUET et PATRIER, ont été proclamés élus lors des dernières élections municipales du Dimanche 17 Septembre 2017, et sont installés en qualité de Conseillers Municipaux par Madame BRACCO Anne, Maire de GAS.

Mme le Maire leur souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

L'ordre du tableau se trouve modifié par rang des membres du conseil municipal : Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux par la date la plus ancienne de nomination.

Noms	Prénoms	Fonctions	âge	Date	suffrages
<b>BRACCO</b>	Anne	Maire	50	28/03/2014	216
<b>BRUÈRE</b>	Louis-Vincent	1er Adjoint	63	28/03/2014	254
<b>SEIGNEURY</b>	Stéphane	2ème Adjoint	49	28/03/2014	249
<b>MORIN</b>	Laurent	3ème Adjoint	47	28/03/2014	262
<b>LANGE</b>	Jean-Jacques	Conseiller municipal	65	28/03/2014	258
<b>THOMAS</b>	Sylvie	Conseillère municipale	51	28/03/2014	247
<b>JOLY</b>	Didier	Conseiller municipal	70	28/03/2014	244
<b>DUTHEIL</b>	Cécile	Conseillère municipale	40	28/03/2014	243
<b>FERRU</b>	Nathalie	Conseillère municipale	52	28/03/2014	228
<b>DEROSIER</b>	Laurent	Conseiller municipal	43	22/09/2017	172
<b>AIMÉ</b>	Patrick	Conseiller municipal	62	22/09/2017	167
<b>LABAUME</b>	Sylvaine	Conseillère municipale	68	22/09/2017	166
<b>DAGE</b>	Daniel	Conseiller municipal	42	22/09/2017	166
<b>BOUQUET</b>	Ludovic	Conseiller municipal	46	22/09/2017	165
<b>PATRIER</b>	Jacques	Conseiller municipal	61	22/09/2017	158

Mme le maire fait lecture et distribue la « Charte de l'élu local »

Le secrétaire de séance

Mme le Maire

Sylvie THOMAS

Anne BRACCO



# ALERTE



fuite d'eau c'est souvent les joints. Parfois un raccord ou une soudure !

**Nous soupçonnons une fuite d'eau !!!**

**Il est important d'agir rapidement pour éviter une surconsommation importante ou des dégâts matériels.**

Pour repérer une fuite, nous vous conseillons de vérifier l'ensemble de vos points d'eau, en priorité les plus sensibles : les chasses d'eau, le cumulus et les canalisations.

Attention, certaines fuites sont invisibles. Il est conseillé d'effectuer au plus vite un test fuite.

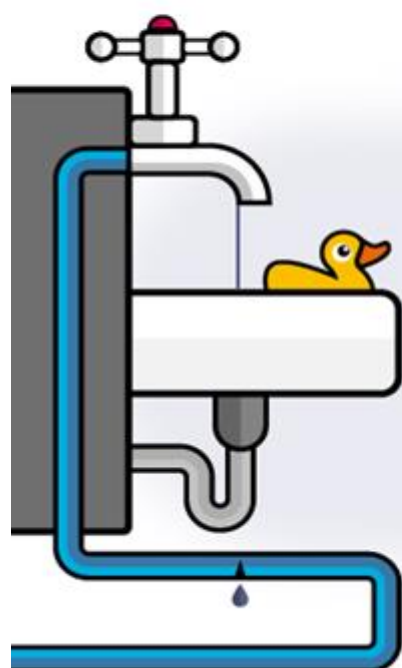
Si vous ne constatez aucune fuite à l'œil nu, celle-ci peut être invisible. Pour vous aider à la repérer dans votre logement :

- fermez les robinets d'arrivée d'eau les uns après les autres et regardez les chiffres de votre compteur à chaque fois ;
- dès que les chiffres cessent de tourner, vous avez détecté le circuit où est située la fuite.

Si malgré tout vous n'arrivez pas à localiser la fuite, contactez un plombier.

## une fuite peut vous coûter environ...

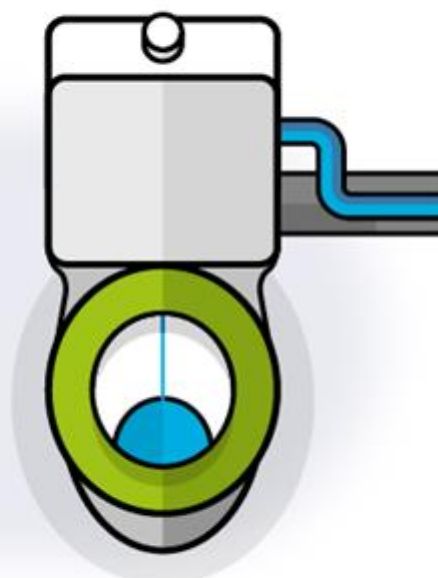
### l'impact d'une fuite



**476 €**  
Sur un robinet  
16 litres par heure pour un mince filet d'eau

**119 €**  
Sur une canalisation fissurée  
4 litres par heure pour un goutte à goutte

**744 €**  
Sur une chasse d'eau  
25 litres par heure pour une fuite en continu



tarifs calculés sur la base du prix de l'eau potable et assainie

# Merci d'informer la Mairie